

Confidentielle

Copie d'une lettre écrite par l'Empereur Napoléon
(prop. manu) au Genl. Dufour

Compiègne le 24 oct. 1856

Mon cher Général. Je vous écris, comme à un ancien
ami, pour vous faire comprendre toute la gravité de la
situation de la Suisse, et pour vous prier de m'aider à
applanir les difficultés et à écarter les dangers.

Les vues rétrospectives ne servent pas à grand chose;
il faut prendre la question telle qu'elle est.

Le Roi de Prusse, qui ne reconnaît pas à la
Suisse le droit d'avoir changé, sans son assentiment,
la constitution de Neuchâtel, croit son honneur engagé
à soutenir les hommes qui ont voulu rétablir l'ancien
ordre de choses. L'idée surtout de voir ses partisans
jugés la révolte à un tel point qu'il est bien décidé
à faire valoir ses droits par les armes et à s'adresser
à la Confédération Germanique pour obtenir le passage
de ses troupes.

Dans cette situation, il n'y a que la France qui
puisse détourner de la Suisse le coup qui la menace, car
de quelque manière que tournent les choses la Suisse y
perdra, car elle aura fait d'énormes dépenses pour un
bien médiocre intérêt. Or je suis tout prêt à empê-
cher la Prusse, par mon attitude, à envoyer des trou-
pes, et je me fais fort d'arranger l'affaire de
Neuchâtel d'une manière avantageuse pour la Suisse,
si, de son côté, la Suisse montre un peu de bonne vo-
lonté et quelque confiance en moi.

J'ai empêché jusqu'à présent que le Roi de Prusse
demandât directement au Conseil fédéral la remise des
prisonniers, parce que le refus étant probable il n'y
aurait plus d'arrangement possible. Mais si



Suisse mettrait ces prisonniers en liberté sur
ma demande formelle, et remettrait, pour ainsi
 dire, le sort de Neuchâtel entre mes mains, son
 amour propre national serait sauvegardé et
 l'affaire s'arrangerait d'elle-même.

Si, au contraire, la Suisse repousse mes pro-
 positions et a l'air de dédaigner mes avis, je
 ne m'occuperai plus de la question et je laisserai
 les choses s'arranger comme elles pourront.

Je vous prie donc de dire confidentiellement
 au Président du Conseil féd. que s'il veut me
 rendre les prisonniers et me charger d'arranger
 l'affaire sans exiger d'avance un engagement
 du Roi de Prusse, il peut compter sur moi;
 mais que s'il ne le veut pas je ne mettrai au-
 cun obstacle à la réunion d'une armée dans le
 grand Duché de Baden.

Répondez promptement car le temps pres-
 se, et croyez etc.

Signé Napoléon